



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **B.C.R. INT. SARL**, rue du Cendrier 15,
1201 GENEVE
2.

Date du prononcé de dissolution: 24.09.2012
3.

Suspension de faillite: 14.01.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.02.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

commerce, transformation, importation et exportation de tissus d'ameublement de rideaux, de vaisselle et d'articles de décoration, ainsi qu'activités s'y rapportant, ayant son siège rue du Cendrier 15, 1201 Genève.

Pour tout renseignement :

Groupe n°5 022/388.89.05

2012 001621 G / OFA5

Office des faillites

1227 Carouge GE

00863531

